

Assemblée générale de la Coopérative Fédérée de Québec

Le 7 février à l'hôtel Queens, à Montréal, les coopérateurs de la province de Québec ont jasté de leurs affaires. Disons, sans préambule, qu'ils l'ont fait dignement, en famille et très sérieusement. Les discours n'ont pas abondé, mais les discussions intéressantes et opportunes y ont suppléé. L'année 1934 se boucle par un beau surplus. Les directeurs ont voté le paiement du dividende de 1932 sur les actions privilégiées, dividende qui n'avait pas été payé depuis la réorganisation de la société. Voilà autant de bonnes nouvelles qui réconforteront le public agricole habitué malheureusement à voir les choses trop en noir depuis le début des années maigres.

Décidément les affaires veulent se ranimer, et pour employer l'expression du gérant, M. Desmarais, pour les sociétés de la Coopérative Fédérée, la crise est finie.

Pour éviter les répétitions, nous ne reviendrons pas sur les allocutions du président M. Bérard et du gérant, M. J.-F. Desmarais, vous les lirez plus loin.

Quant à nos propres commentaires, nous les faisons dans notre article de première page. Suivez-nous plutôt à l'assemblée, étudiez les chiffres du bilan, compagnez-nous à la visite du nouveau moulin de la Coopérative au Canal Lachine, et aux entrepôts de la Pointe St-Charles, où sont emmagasinés des assortiments complets et considérables de moulées, rations équilibrées, engrais chimiques, grains de semences, tuyaux de drainage, etc. que les cultivateurs peuvent obtenir à des prix absolument intéressants, puis vous conclurez avec votre bon sens ordinaire que la classe agricole de chez nous possède une coopérative qui se tient bien dans son rôle, qui connaît les besoins des cultivateurs et opère dans des conditions excellentes aujourd'hui, pour lui faire gagner des sous et des piastres. N'est-ce pas beaucoup ce dont nous avons besoin?

L'assemblée a été présidée par M. J.-N. Bérard, que les directeurs réélus ont nommé encore à la présidence. Faut croire que M. Bérard n'a pas fait trop de cochons mal taillés au cours de l'année.

Les sociétaires entretiennent les mêmes sentiments à l'égard des directeurs, ils ont tous été réélus.

L'assistance, composée de plusieurs membres du clergé, comprenait plusieurs délégués des sociétés locales affiliées. M. Bérard a prononcé l'allocution suivante:

Messieurs:—

Il y a bien des années que j'assiste aux assemblées de la Coopérative Fédérée comme directeur d'abord et comme président ensuite, mais franchement, c'est la première fois que j'éprouve un plaisir aussi grand que celui que je ressens actuellement.

Les encouragements nombreux qui nous sont venus au cours de l'année nous ont bien compensés pour tous les incidents désagréables qui ne manquent pas dans une entreprise comme la nôtre. Hier, à l'assemblée du Bureau de Direction, je m'estimais heureux de pouvoir constater les progrès marquants qui se sont accomplis au sein de nos activités.

Vous entendrez tout à l'heure la lecture du bilan et je crois, que vous-mêmes, comme moi d'ailleurs, en serez contents. Je n'ai pas l'intention de décerner de compliments aux officiers de la Coopérative Fédérée qui se dévouent avec tant d'énergie à son progrès et à sa réussite définitive, mais j'éprouve une grande joie quand je constate que les corps les plus importants ont recouru à M. Des-

Bilan rassurant.—Dividende sur les actions privilégiées.—Acquisition d'un superbe entrepôt.—Organisons nos coopératives d'épargne et de crédit.

M. J.-N. Bérard, réélu président et tout le bureau des directeurs.

RAPPORT DU GÉRANT GÉNÉRAL

marais pour diriger de ses conseils et avec toute la clarté d'esprit qui le caractérise, les délibérations comme celles qui ont lieu à Ottawa, à Toronto ou à Winnipeg. C'est un honneur qui rejailit sur notre Société et qui nous montre enfin quel bon pilote nous avons pour la diriger.

Nous avons le droit d'être fiers de notre personnel et aussi de nos sociétés affiliées et je me permet si ci de soul-

faire. Nous espérons que cela viendra et avec des rapports aussi encourageants que ceux qui vous sont soumis aujourd'hui, j'espère que vous deviendrez tous des propagandistes pour le succès vers lequel nous tendons tous, le progrès de l'agriculture par la coopération.

Il me fait plaisir de souligner ici la présence de plusieurs membres du clergé et des représentants du corps agronomique; cela est de bonne augure et nous les

Monsieur le Président.

Messieurs les Délégués.

Depuis un certain temps déjà, l'on entend dire un peu partout que la crise achève ou qu'elle est terminée; mais pour la majorité d'entre vous, je suis sous l'impression que vous hésitez encore à croire en effet que la crise est finie. Cependant, avant de commencer la lecture du bilan, je crois pouvoir vous dire, et vous le constaterez avec moi, lorsque je vous aurai donné le détail de nos opérations pour l'année 1934, qu'en autant que la Coopérative est concernée, les temps durs sont passés et que nous entrons pour la première fois dans une nouvelle année avec l'espoir et la conviction que nous nous dirigeons vers le succès définitif.

Pour vous prouver que les opérations de l'année, à la Coopérative Fédérée, ont été prospères, je suis heureux de vous annoncer, dès à présent, que vos directeurs à leur assemblée d'hier ont décidé de reprendre pour nos actions privilégiées, le paiement des dividendes qui avaient été suspendus en 1932. Je suis heureux aussi de vous annoncer qu'à l'avenir, les commissions que nous chargeons pour la vente des produits agricoles que nous recevons en consignation seront diminuées de 6% qu'elles étaient à 5% pour nos coopératives affiliées et de 10% à 8% pour les cultivateurs qui nous envoient leurs produits individuellement. Nous avons aussi décidé qu'à partir du 1er février, la ristourne qui sera accordée sur nos moulées balancées sera de 10c la poche au lieu de 3c qu'elle était dans le passé.

Vous constaterez que notre chiffre d'affaires a augmenté de 20%. De \$4,538,163.49 qu'il était en 1933, il est monté à \$5,477,068.79 en 1934. Cette augmentation du chiffre d'affaires s'est fait sentir dans toutes nos succursales sans exception et dans la presque totalité de nos divers départements.

Dans les produits de la ferme, notre département du beurre et du fromage est peut-être celui qui a enregistré la plus grosse augmentation. D'après les chiffres fournis par le Département de classification du Fédéral, nous avons reçu environ 50% du fromage fabriqué dans la Province de Québec.

Notre département d'animaux vivants a aussi enregistré une augmentation considérable. Nos départements de grains de semence, de légumes ont aussi enregistré une augmentation d'affaires fort appréciable.

Dans les produits que nous vendons aux cultivateurs, les engrais alimentaires arrivent en tête avec une augmentation d'environ 30%; les engrais chimiques, environ 25%. Dans nos succursales, la Pointe St-Charles enregistre une augmentation de 110%, Québec 33%, Princeville 30%, Lennoxville 50%, Ste-Rosalie, 20%, Lévis 20%, Waterloo, 20%.

Au cours de l'année, comme un bon nombre d'entre vous le savez déjà, nous avons organisé un moulin d'engrais alimentaires à Montréal, à St-Henri, sur le bord du canal, et nous croyons que cette nouvelle entreprise est appelée à jouer un rôle prépondérant dans nos activités. Je reviendrai plus tard pour vous donner plus de détails au sujet de notre moulin de St-Henri.

Nous avons ouvert une succursale à St-Georges d'Henryville, dans le but de venir en aide à un groupe considérable de cultivateurs qui étaient menacés d'une désorganisation sérieuse dans le commerce des produits laitiers qu'ils

(Suite à la page 67)

Coopérative Fédérée de Québec

Bilan au 31 décembre 1934

ACTIF

ACTIF COURANT:			
Caisse	8,119 78		
Comptes débiteurs	569,815 25		
Marchandise en inventaire	759,073 56	1,337,008 59	
HYPOTHEQUES, dépôts et placements		123,832 87	
ACTIF CAPITAL:			
Equipement, machinerie et outillage	234,785 02		
Immeubles	430,269 75	665,054 77	
ACHALANDAGE		24,416 38	
DÉPENSES DIFFÉRÉES —Assurance, fournitures, Papeterie, taxes, etc.		16,134 80	
FRAIS D'ÉMISSION des obligations—amortissables		25,218 14	
		2,191,665 55	

PASSIF

COMPTES CRÉANCIERS			
		278,676 25	
EMPRUNTS:			
Banque Canadienne Nationale	405,724 21		
The Clydesdale Bank	68,133 33		
Cooperative Wholesale Society Ltd.	681,333 33		
Divers	35,550 00	1,190,740 87	
HYPOTHÈQUE sur immeuble		9,000 00	
OBLIGATIONS:			
Émises	350,000 00		
Moins:			
Remboursées à échéance	24,000 00		
Rachetées avant échéance	80,100 00	104,100 00	245,900 00
RÉSERVES:			
Dépréciation sur immeubles	78,106 30		
Dépréciation sur équipement	70,300 32		
Comptes débiteurs	19,677 82		
Valeur du sterling re emprunt	12,783 34	180,867 78	
CAPITAL-ACTIONS:			
Ordinaire	64,137 61		
Privilégié	197,910 00	262,047 61	
SURPLUS		24,433 04	
		2,191,665 55	

Vérifié et certifié conforme aux livres, toutes les informations requises m'ayant été données. Les inventaires ont été acceptés tels que certifiés par le personnel. Dans mon opinion, le bilan ci-haut représente la situation financière de la Coopérative Fédérée de Québec, le 31 décembre 1934.

VICTOR PELLETIER, C.P.A.,

Montréal, le 4 février 1935.

Vérificateur.